

## MODALITES EXAMEN BTS 2020

Une FAQ concernant les BTS est désormais disponible sur le site du ministère : <https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

Cette FAQ, destinée à être régulièrement actualisée, apporte des éléments de réponses à plusieurs interrogations dont vous nous avez fait part ces dernières semaines. En complément de la version mise en ligne le 9 avril, en concertation avec l'inspection générale et plusieurs académies, il nous semble toutefois utile de préciser certains points, qui demeurent flous et qui font encore l'objet d'échanges entre l'inspection générale et le ministère :

- *Concernant l'évaluation sur la base du contrôle continu* pour les candidats ayant un livret scolaire : cette évaluation nécessitera probablement une adaptation du livret scolaire pour passer « d'une logique de matières à une logique d'épreuves » et « coller au plus près » à la structure de l'examen pour chacun des BTS. Cette adaptation devrait permettre de prendre en compte les modalités locales d'organisation des formations et de faciliter la saisie des notes sur les applications habituelles. Le recours à une version dématérialisée est aussi à l'étude. Nous attendons la confirmation de ces évolutions par le ministère.
- *Concernant les CCF:*
  - *CCF entièrement validés* : notes non modifiables ;
  - *CCF non mis en œuvre avant le confinement* : les épreuves sont suspendues donc il n'y a pas d'organisation de CCF et l'évaluation se fera entièrement sur la base des bulletins des trois trimestres de l'année.
  - *CCF à situations d'évaluation multiples* : nous savons à présent que la première note de CCF sera conservée et que les suivantes, qui auraient dû se dérouler dans la période de confinement ou juste après, seront remplacées par la moyenne de l'année. Celle-ci s'entend pour les trois trimestres en neutralisant comme il est convenu la période de confinement, mais en incluant la période allant de la reprise des cours jusqu'au 4 juillet.  
Des échanges envisageant la prise en compte des bulletins de première année sont en cours et nous attendons à ce jour la réponse du ministère.  
Pour alimenter le contrôle continu du troisième trimestre, à l'instar de nos préconisations pour l'Étude et le Projet de STMG, nous recommandons l'utilisation des travaux menés en cours d'année par les étudiants (dossiers, études personnelles, rapports de stage...).
- *Concernant les stage BTS* : une grande prudence est nécessaire sur ce point, car c'est un arbitrage en cours particulièrement sensible. À ce jour aucune décision d'annulation officielle n'a été prise pour les stages des étudiants de première année prévus en mai-juin.  
Nous connaissons tous les incertitudes sur les modalités de fin de confinement et sur les disponibilités d'accueil des entreprises ces prochaines semaines, ainsi que les difficultés, y compris matérielles, que cette incertitude peut créer chez certains candidats au BTS. Néanmoins aujourd'hui toutes les hypothèses restent ouvertes,

qu'il s'agisse de décaler ces stages de quelques semaines avant les vacances, de les reporter à la rentrée voire de les supprimer en ne conservant que les stages de deuxième année avec, donc, une réduction de la durée totale de stage à effectuer. Dans l'attente d'une communication officielle qui devrait nous parvenir rapidement, et pour ne pas prendre de décision irréversible, il ne nous semble donc pas opportun d'annuler, sauf cas particulier, les conventions en cours.

Comme vous l'avez compris, et compte tenu de la complexité de la situation et du nombre de questions à traiter, de nombreuses incertitudes demeurent. Nous ne manquerons donc pas de revenir vers vous à réception de nouvelles informations officielles (arrêtés et notes de service pour l'organisation de la session BTS 2020 qui se substitueront aux circulaires nationales).

Dans l'attente, nous vous remercions à nouveau pour votre engagement auprès de vos étudiants et nous vous souhaitons de bonnes vacances de printemps, dernière ligne droite avant un dé-confinement que nous attendons tous avec impatience.

Les IA-IPR d'Economie et Gestion